

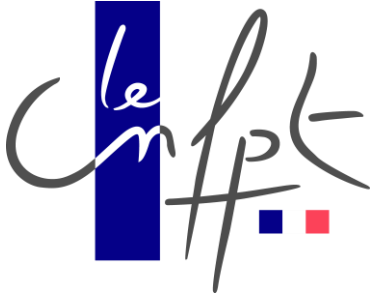
Catégorie

A

Concours
de conservateur
ou conservatrice
territorial
de bibliothèques

SESSION 2025





**BILAN DU CONCOURS DE CONSERVATEUR
TERRITORIAL DE BIBLIOTHEQUES
SESSION 2025**



SOMMAIRE

BILAN

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	- 3 -
I. JURY	4
II. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES	5
III. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY	6
IV. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES	9
V. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	15
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES	20

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	22
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS	22
III. PROFIL DES CANDIDATS	23
IV. NOTES AUX EPREUVES	30

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur territorial de bibliothèques, session 2025, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 17 décembre 2024.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

Concours externe	Concours interne
14	7

CALENDRIER

Inscriptions	du 10 février au 14 mars 2025
Epreuves écrites	du 14 au 15 mai 2025
<i>Ces épreuves se sont déroulées dans les centres d'écrits situés à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.</i>	
Admissibilité	1 ^{er} juillet 2025
Epreuves orales	du 22 septembre au 2 octobre 2025
<i>Ces épreuves ont eu lieu à Paris</i>	
Admission	9 octobre 2025
Entrée en scolarité à l'INET	Février 2026

I. JURY

Présidente
Anne-Cécile LECERF Conservatrice territoriale de bibliothèques Directrice adjointe de la culture et du patrimoine au département de l'Eure (27)
Suppléante
Anaïs DANON Administratrice territoriale Co-directrice du Pôle Culture et Patrimoine de la ville et de la Métropole de Montpellier (34)
Collège des élus locaux
Emmanuel CONSTANT Vice-Président au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (93)
Jane-Marie HERMANN Adjointe au maire de la commune de Viroflay (78)
Isabelle VINCENT Adjointe au maire de la commune de Chartres (28)
Collège des fonctionnaires territoriaux
Fabrice CHAMBON Conservateur territorial de bibliothèques Directeur de la culture à l'EPT Est Ensemble (93)
Anaïs DANON Administratrice territoriale Co-directrice du Pôle Culture et Patrimoine de la ville et de la Métropole de Montpellier (34)
Anne-Cécile LECERF Conservatrice territoriale de bibliothèques Directrice adjointe de la culture et du patrimoine au département de l'Eure (27)
Collège des personnalités qualifiées
Odile GRANDET Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (92)
Jérôme FRONTY Conservateur de bibliothèques Chargé de collections au département de la Musique à la BNF Richelieu (75)
Jean-Marc LAITHIER Conservateur de bibliothèques Directeur des bibliothèques municipales de Reims (51)

II. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

Anglais	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignante chercheuse à l'université de Nanterre La Défense	Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences à l'université de Nanterre La Défense
Allemand	Eva LACROIX Maître de conférences à l'université de la Sorbonne	Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (en retraite)
Espagnol	Myrna INSUA Professeure certifiée et chargée de cours à l'Université Paris Est Créteil	
	Paula KLEIN Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil	
Italien	Sabina CASSANELLI MODUGNO Professeure à l'Institut d'études politiques de Paris	Norma ROMANELLI Professeure et responsable de formation à la Chambre de Commerce italienne pour la France
Portugais	Aldeneide MAURIN Enseignante en portugais (en retraite)	Chantal DA SILVA Professeure en portugais à Bry sur Marne
Russe	Karina LACROIX Enseignante à ILERI-Ecole des relations internationales	Kirill GANZHA Maître de conférences et coordinateur de la langue russe à l'Université Paris Nanterre
Latin / Grec	Jérôme FOURNIER Professeur agrégé de lettres classiques, Paris (en retraite)	Rachid NAJI Professeur agrégé de lettres classiques, Paris

III. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

LE CONCOURS

Le déroulement des épreuves

Les épreuves écrites du concours 2025 de Conservateur Territorial de Bibliothèques se sont déroulées les 14 et 15 mai 2025 (conformément à l'arrêté du 17 décembre 2024), tandis que les oraux se sont tenus du 22 septembre au 2 octobre 2025. Comme l'année précédente, 14 postes étaient ouverts en externe et 7 en interne. L'organisation orchestrée par les agents du CNFPT s'est déroulée en plusieurs étapes. Le jury a été accompagné tout au long du processus allant du choix des sujets à la réunion finale d'admission. Que les agents du CNFPT soient ici remerciés pour leur soutien constant (autant aux candidats qu'aux membres du jury), et leur présence attentive et constructive.

Le nombre de candidats admis à concourir reflète l'attractivité du concours. Cependant, les désistements observés, y compris après l'annonce des résultats d'admissibilité ou de toute dernière minute, interrogent, même s'ils rappellent les enjeux personnels et professionnels qui pèsent sur les choix des candidats.

Les résultats

Afin de préserver la cohérence globale et de garantir une homogénéité de niveau au sein de la future promotion, le jury a opéré une bascule de deux postes initialement réservés aux internes vers l'externe ; le niveau des candidats externes s'étant révélé nettement supérieur à celui des internes.

Les seuils d'admissibilité et d'admission sont les suivants pour le concours externe : 10,25 et 11,90 et les suivants pour le concours interne : 10,50 et 12,36.

Ils se situent dans une fourchette proche de ceux des années précédentes. 16 candidats ont été reçus en externe et 5 en interne.

LE JURY

La composition du jury

Le jury du concours de conservateur territorial de bibliothèques 2025 réunissait des personnalités aux parcours variés, alliant expérience opérationnelle et perspective stratégique, pour une évaluation à la fois exigeante et ancrée dans les réalités du métier. Il était composé de 3 élus, 3 fonctionnaires territoriaux et 3 personnalités qualifiées. C'est ainsi que les membres incarnaient pour certains une connaissance réaliste des enjeux du quotidien d'un conservateur là où d'autres apportaient une dimension institutionnelle et spécialisée. De même, certains membres du jury occupaient des postes leur permettant d'apprécier avec acuité l'employabilité future des candidats et leur capacité à s'insérer dans des environnements professionnels complexes. D'autres, enfin, en tant qu'élus se sont montrés sensibles à l'adéquation des profils des candidats aux attentes des collectivités.

Cette composition mêlait nouveaux venus et membres expérimentés dans l'évaluation des concours, garantissant un équilibre entre fraîcheur d'analyse et maîtrise des critères de sélection. Cette complémentarité des expertises, entre terrain, gestion, et vision institutionnelle a permis au jury d'adopter une approche à la fois nuancée et rigoureuse, où chaque candidat était jugé non seulement sur ses connaissances, mais aussi sur son potentiel à incarner, demain, les responsabilités d'un conservateur territorial.

LES CANDIDATS

Les épreuves écrites

Les sujets de composition des épreuves écrites du concours 2025 offraient aux candidats un terrain propice pour mettre à profit leurs connaissances historiques, sociologiques, littéraires et sociétales. Pourtant, force est de constater que l'argumentaire global a souvent manqué de profondeur, notamment chez les externes. Les compositions, bien que nourries de références potentielles, ont péché par un manque de structure, une problématique floue ou mal cernée, et des exemples soit absents, soit mal exploités. De façon générale, les correcteurs ont constaté que les candidats peinaient à transformer leur savoir en une réflexion véritablement convaincante et progressive. Pour les internes, le sujet d'actualité, centré sur des enjeux comme l'esprit critique et l'éducation aux médias, résonnait avec leur expérience professionnelle. Cependant, nombreux sont ceux qui se sont laissé enfermer dans l'immédiateté de l'actualité, sans prendre le recul nécessaire. Les correcteurs ont noté que les connaissances historiques, qui auraient pu offrir une mise à distance salutaire, ont été rarement mobilisées. De ce fait, les développements manquant de hauteur de vue ont été pénalisés. Les meilleures copies ont été retenues mais le constat a été fait que les excellentes copies étaient peu nombreuses. Le niveau général global s'est avéré plutôt moyen.

Concernant les sujets de note de synthèse, résolument ancrés dans l'actualité, ils reflétaient les défis contemporains des bibliothèques et des collectivités. Il a pourtant été constaté que la méthode et la forme n'étaient pas toujours maîtrisées.

Enfin, une certaine cohérence s'est dégagée entre les écrits et les oraux : les candidats qui ont brillé à l'écrit ont, pour la plupart, confirmé leur excellence à l'oral.

Les épreuves orales

Au cours des épreuves orales, le jury a sondé les candidats sur leur connaissance des fondamentaux et leur capacité à les transcender. Lors de l'épreuve orale de culture générale, les candidats reçus ont fait preuve de connaissances variées et approfondies permettant une réflexion vivante et une réelle capacité argumentative. Cependant d'importantes lacunes ont été relevées chez certains candidats, questionnant même leur préparation et leur motivation. C'est ainsi que le niveau sur cette épreuve a présenté de très gros écarts allant de prestations excellentes à des prestations clairement insuffisantes. Se présenter au concours de conservateur nécessite une préparation approfondie et une réelle curiosité intellectuelle. Pouvoir citer et connaître les grands auteurs contemporains, les courants littéraires et artistiques majeurs, le fonctionnement des institutions, les enjeux géopolitiques et les dates clefs de l'Histoire de France sont des prérequis indispensables.

S'agissant de l'épreuve de motivation professionnelle, il était attendu du candidat qu'il soit informé sur les réalités du métier de conservateur et se projette sur des missions stratégiques incluant notamment une large part de management. Il a été constaté, en particulier chez les élèves externes (mais pas seulement), une forte méconnaissance des bibliothèques et de leurs missions. Le jury s'est inquiété de constater que de nombreux candidats ne distinguaient pas les bibliothèques d'Etat des bibliothèques territoriales. De ce fait, certains candidats souvent issus de cursus très généralistes et qui avaient brillé lors de l'épreuve de culture générale ont ensuite buté sur les réalités du métier de conservateur et son ancrage dans l'environnement territorial. De ce fait, l'authenticité de leur projet professionnel peinait à convaincre. Il est conseillé aux candidats d'échanger avec des conservateurs en poste et d'arpenter les bibliothèques (y compris à l'étranger) pour en saisir les enjeux et les défis actuels afin de se construire une vision solide du métier. Rares étaient les candidats qui avaient pris le temps de se pencher sur le type de poste auquel ils souhaitaient accéder, or ceci est un préalable indispensable. Il est important d'avoir un projet professionnel solide et sincère et de se projeter véritablement sur un poste de direction d'établissement ou de réseau. Ainsi, certaines maladroites auraient pu être évitées. Enfin, un conservateur territorial est un manager avant tout. Il doit faire preuve de clarté et connaître l'environnement dans lequel il évolue. Or de nombreux candidats ne maîtrisaient pas les prérequis en termes de connaissance de l'environnement territorial, du rôle des élus, des droits et devoirs des fonctionnaires (et comment ils se traduisent dans des situations concrètes),

de la différence entre décentralisation et déconcentration (et donc du rôle des services déconcentrés), des règles budgétaires de base ou encore des compétences des collectivités. Enfin, les meilleurs candidats ont su faire preuve de réflexes professionnels ancrés et réalistes : la capacité à se tourner vers ses pairs, savoir travailler en équipe, penser à se tourner vers sa hiérarchie avant d'agir et chercher à comprendre la commande politique sont des compétences qui ont pu être décelées chez les candidats reçus.

Tout au long des épreuves orales, le jury s'est appuyé sur une grille de notation qui donnait un cadre clair et objectif. Concernant la forme des épreuves, le commentaire de texte n'a pas toujours été maîtrisé. Or il a souvent permis de faire la différence entre des candidats de niveau relativement similaire. Il s'agit d'un exercice normé. Les préparateurs sont donc invités à ne pas le négliger. En effet, il révèle une capacité à réfléchir avec méthode et à penser sous contrainte tout en démontrant une aptitude à faire des ponts, relier des sujets, et surtout s'exprimer avec clarté dans un temps imparti. Nombreux ont été les commentaires trop courts, ce qui a pu pénaliser le candidat in fine. Enfin, le dossier de candidature est une chance supplémentaire donnée au candidat d'affirmer sa motivation et d'attester de prérequis. Les candidats ne s'en sont pas tous emparé de la même façon. Pourtant, en l'exploitant avec transparence, finesse et stratégie, il peut devenir un véritable atout. Les futurs candidats sont donc invités à le soigner.

En conclusion, les épreuves orales ne récompensent pas seulement les savoirs académiques mais surtout l'engagement du candidat et sa vision du métier, créant ainsi une alchimie gagnante entre expertise, connaissances et projection sur une réalité professionnelle.

Par le cumul des épreuves orales et écrites et la cohérence qui s'en est dégagée, les membres du jury du concours de Conservateur Territorial de Bibliothèques 2025 sont certains que les candidats reçus seront à même de tirer le meilleur parti de leur formation à l'INET (puisqu'ils disposent de savoirs et de savoirs-être indéniables) et qu'ils deviendront à l'issue de ces 18 mois de formation des professionnels fiables et rigoureux.

Anne-Cécile LECERF

Présidente du jury

IV. SUJETS⁽¹⁾ DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

1) COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (EXTERNE)

Faut-il toujours commémorer ?

Le sujet proposé, bref et formulé sous forme de question, s'est révélé efficace pour évaluer les compétences des candidats. Beaucoup ont montré des difficultés à l'analyser correctement, à dégager une problématique, à construire un plan logique et à prendre position en conclusion, comme l'exigeait pourtant la question. La majorité des candidats ont tenté de traiter le sujet, mais nombre d'entre eux manquaient de moyens linguistiques ou culturels pour le comprendre pleinement. Le faible nombre de candidats capables de percevoir les deux sens de l'adverbe « *toujours* » et d'en tirer parti suggère que, dans un contexte où la maîtrise de la dissertation est souvent insuffisante, un sujet plus explicite aurait donné davantage de chances à certains candidats. Pour autant, le sujet restait intéressant et pertinent : il permettait de mobiliser des connaissances historiques et littéraires variées et invitait à une réflexion citoyenne. Son accessibilité et sa formulation ouverte offraient plusieurs manières de l'aborder, laissant la possibilité à chaque candidat de montrer ses compétences.

Enfin, le sujet présentait un réel intérêt pédagogique : il abordait une notion ancrée dans l'actualité, l'histoire et la vie sociale quotidienne, incitant à dépasser les lieux communs et à mobiliser des références diversifiées. L'équivocité de « *toujours* » offrait des pistes favorables à une réflexion dialectique, testant à la fois la culture des candidats et leur capacité à construire une argumentation structurée.

Le niveau général est malgré tout plutôt faible. Même les meilleures copies ne se distinguent pas vraiment, et les compétences attendues — capacité de réflexion, culture générale, qualités rédactionnelles — sont souvent absentes. Les connaissances mobilisées sont limitées, parfois trop faibles pour des candidats visant une carrière en bibliothèque, ce qui rend l'ensemble décevant, pauvre en contenu et en argumentation réellement convaincante. Beaucoup de candidats ont traité la question de la commémoration de manière trop superficielle, en se contentant d'un commentaire d'actualité plutôt que d'une analyse conceptuelle. Le manque de culture et de maîtrise méthodologique rend les résultats très hétérogènes.

Pour les copies qui apparaissent globalement satisfaisantes : la plupart des candidats maîtrisent les attentes de l'épreuve, proposent une réflexion structurée et mobilisent de nombreux exemples, principalement tirés de l'histoire et de la littérature. Certains élargissent même leurs références à l'international ou à des périodes plus anciennes. Toutefois, un grand nombre assimile trop vite la commémoration à la mémoire, au souvenir ou à la nostalgie, ce qui entraîne de fréquents hors-sujet. Le niveau de langue et de réflexion est parfois si faible qu'il interroge sur le niveau réel des candidats. Enfin, on observe une uniformisation des références utilisées, souvent limitées aux mêmes auteurs et ouvrages (Renan, Nora), signe d'un manque de diversité culturelle et intellectuelle.

Voici quelques conseils :

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de composition exige des candidats qu'ils développent une réflexion problématisée à partir d'un sujet. Cela implique de définir les notions, de construire une problématique, de structurer le propos en parties et sous-parties, et d'argumenter en mobilisant des références variées pour défendre une thèse personnelle. L'épreuve teste donc la rigueur de l'argumentation, la clarté de l'expression et la culture générale, tout en exigeant une approche critique et originale, évitant les lieux communs et les simples commentaires d'actualité.

Préparation et méthodologie

La réussite de la composition repose sur plusieurs axes :

- Acquisition de la méthodologie de la dissertation.
- Enrichissement continu de la culture générale par la lecture (littérature, histoire, sciences humaines et techniques, ouvrages étrangers).
- Développement de l'esprit critique.
- Entraînement dans les conditions de l'épreuve, notamment pour gérer le temps.

Les candidats doivent également respecter les fondamentaux de la langue : orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation et niveau de langue approprié.

Analyse du sujet et structuration

- Analyse des termes : chaque mot du sujet compte et doit être examiné pour éviter le hors-sujet et comprendre tous les enjeux, en reliant le thème à différentes disciplines (histoire, philosophie, sociologie, géographie, littérature...).
- Structuration de la copie : il est conseillé de finaliser le plan avant de rédiger les développements. Chaque partie doit comporter deux ou trois sous-parties pour traiter tous les aspects sans redondance.

Valorisation de la culture générale

Les copies sont plus intéressantes lorsqu'elles mobilisent des références diversifiées : littérature, cinéma, peinture, religions, ou références juridiques soignées. Ces illustrations enrichissent l'argumentation et montrent le niveau de culture générale du candidat. Cependant, dans de nombreuses copies analysées, les références étaient superficielles ou erronées, ce qui affaiblit la démonstration.

Étapes de la démarche argumentative

Pour réussir, le candidat doit :

- a) Analyser en profondeur le sujet.
- b) Identifier la problématique comme une question à part entière, non comme une simple reformulation.
- c) Construire un plan cohérent proposant des manières différentes et complémentaires de répondre à la problématique.
- d) Rédiger une conclusion prenant parti.
- e) Illustrer chaque étape par des exemples variés et vérifiables, en évitant les références trop éculées ou répétitives.

Conseils généraux

Il est fortement conseillé aux candidats de comprendre les attentes de l'épreuve, tant sur la forme que sur le contenu, et de développer une réflexion personnelle issue de leur culture générale. La lecture abondante, la fréquentation des musées, la culture cinématographique et l'usage des bibliothèques permettent d'acquérir des références solides et variées, utiles pour produire une copie vivante, originale et argumentée. Les esprits curieux et actifs se repèrent particulièrement dans les copies de qualité.

2) COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (INTERNE)

Médias et démocratie

Le sujet, bien que classique en apparence, permettait un traitement approfondi pour les candidats maîtrisant l'histoire des médias, leur fonctionnement, ainsi que les enjeux de la démocratie. Certaines copies se sont distinguées, du fait que certains candidats ont eu l'opportunité de valoriser leur culture générale et leur préparation au concours.

La majorité des copies étaient bien présentées sur la forme : elles respectaient les règles d'une composition claire et structurée, sans fautes excessives, et montraient un effort dans la construction du devoir. Cela témoigne d'une bonne préparation des candidats et d'une connaissance des attentes de l'épreuve. Cependant, sur le fond, plusieurs faiblesses ont été relevées. La problématique était souvent mal formulée ou peu pertinente, ce qui affaiblissait l'ensemble de l'argumentation. Les exemples mobilisés manquaient parfois de lien avec les thèses défendues, réduisant leur efficacité. En outre, de nombreuses copies se sont limitées à l'actualité récente, sans mobiliser de références historiques ou philosophiques, ce qui aurait permis de donner plus de profondeur et de varier les angles d'approche du sujet.

Concernant le traitement du sujet sur les relations entre médias et démocratie, même si cela a été compris de manière générale, cela a été fait de façon incomplète. Certains aspects essentiels, comme l'évolution de ces relations — notamment les enjeux liés à l'argent, à la concentration des médias, à l'intelligence artificielle, aux rumeurs ou aux fake news — ont été négligés ou insuffisamment analysés. Ces omissions ont limité la portée critique et la richesse des réflexions proposées.

Il est conseillé aux candidats, face à un sujet composé de deux termes reliés par la conjonction « *et* », de prendre le temps d'analyser soigneusement chaque terme individuellement, puis de réfléchir à leurs relations possibles. Cela inclut des aspects comme un enrichissement mutuel, une opposition, une évolution historique, des nuances, ou encore des enjeux économiques. Cette étape d'analyse a souvent fait défaut dans les copies moyennes, qui se sont limitées à défendre une seule thèse sans explorer les interactions complexes entre les termes.

Les correcteurs insistent également sur la nécessité d'utiliser des exemples uniquement lorsqu'ils sont pertinents, car un usage inapproprié peut donner l'impression d'un simple énoncé superficiel de connaissances. Ce point est particulièrement important pour les concepts philosophiques, qui ont parfois été mal compris ou détournés dans les copies.

En outre, il est recommandé de soigner la conclusion, en particulier l'ouverture finale, qui était souvent fragile ou absente, alors qu'elle joue un rôle clé dans la clôture et l'enrichissement du propos.

Enfin, il est important de bien lire le sujet et de construire un plan clair et logique, qui témoigne d'une réflexion approfondie et d'une progression cohérente du raisonnement pour répondre précisément à la question posée.

3) NOTE DE SYNTHÈSE (EXTERNE)

Culture et santé mentale

Les correcteurs s'accordent à dire que le sujet était très bon, pertinent et pleinement en phase avec l'actualité, notamment en raison de la forte visibilité de la santé mentale en 2025. Le lien avec la culture ainsi que l'ouverture européenne ont été particulièrement appréciés. Les textes fournis, variés et bien choisis, permettaient d'articuler une partie plus conceptuelle et une autre plus illustrative, avec de nombreux enjeux de politiques publiques possibles. Globalement, le sujet est jugé parfaitement adapté au concours et agréable à corriger.

Malgré quelques copies très faibles, le niveau des candidats est globalement homogène. Les efforts faits pour rendre compte du dossier dans son ensemble ont été appréciés. Les meilleures copies se distinguent par un plan clair, une rédaction fluide, une synthèse pertinente et une réelle efficacité argumentative, permettant d'orienter la décision. À l'inverse, certaines copies, bien qu'exactes, restent trop descriptives et ne proposent pas de mise en perspective utile.

Trois types de copies se dégagent :

1. Celles hors-sujet ou trop focalisées (notamment sur les bibliothèques), ignorant que le thème portait sur culture et santé mentale.
2. Celles techniquement correctes mais mal adaptées au concours : absence de plan apparent, citations inutiles des documents, jugements personnels inappropriés, manque de neutralité.
3. Celles qui sont maîtrisées, avec un plan simple et efficace et une synthèse pertinente, mais parfois incomplète.

Toutefois, peu de candidats ont su dégager les enjeux majeurs du sujet : santé publique, impact sociétal, coût, formation des professionnels, accès à la culture. De même, seules quelques copies proposent une conclusion véritablement articulée à la problématique posée.

Enfin, mis à part deux ou trois travaux très insuffisants, l'ensemble des copies demeure moyen. La structure est souvent soignée, mais la rédaction souffre de nombreux problèmes (orthographe, syntaxe pauvre). Les correcteurs regrettent également l'absence d'accroches originales en introduction, alors que le sujet — très présent dans l'actualité culturelle et littéraire (œuvres de N. Demorand, F. Thilliez, A. Yon, séries télévisées) — offrait pourtant une grande liberté aux candidats. Cela peut refléter, selon lui, un manque d'à-propos ou de prise d'initiative.

Les correcteurs insistent sur la nécessité de respecter strictement les consignes du concours, notamment pour la rédaction de l'introduction. Les candidats ayant cherché à définir les termes, circonscrire le sujet ou proposer une typologie de la santé mentale ont été appréciés.

En revanche, beaucoup ont parlé uniquement de santé mentale sans intégrer la culture dès l'introduction, alors que l'articulation des deux notions était essentielle. Évoquer les enjeux de politique publique (santé, accès à la culture, coûts, etc.) aurait également facilité l'élaboration d'une problématique solide.

La qualité d'un devoir dépend fortement d'un plan apparent, obligatoire, dont les titres doivent être clairs, simples et bien choisis : ils servent de boussole au lecteur. Un chapeau introductif peut ensuite les préciser. Une bonne copie est souvent reconnaissable dès la lecture de ses titres. Il est aussi recommandé d'adopter un style didactique, comme si l'on s'adressait à un lecteur n'ayant aucune connaissance du sujet. Les jugements personnels ou marques d'opinion (« *il est évident* », « *à juste titre* », etc.) doivent être proscrits pour préserver la neutralité attendue. L'importance d'une écriture lisible, d'une relecture finale et de la correction des fautes d'orthographe est soulignée. Beaucoup de candidats perdent des points facilement évitables : plan non matérialisé, erreurs de syntaxe, paragraphe non aéré, écriture difficile. Certains citent les numéros des documents ou les auteurs, ce qui n'est pas requis et pourrait même être sanctionné.

La clarté de la problématique est essentielle, surtout avec des notions vastes comme « culture et santé mentale ». Celle-ci pourrait renvoyer à la consommation culturelle, à la création, ou encore à la fréquentation de lieux culturels ; tandis que la santé mentale regroupait initiatives européennes, nationales, institutionnelles, ou encore des problématiques variées (isolement, effets des écrans...). Une excellente copie est capable de saisir et articuler ces différents sens, de construire une narration cohérente et d'orienter le lecteur vers une compréhension opérationnelle du sujet.

Les correcteurs rappellent enfin que la note de synthèse doit être précise, concrète, et non un résumé vague. Il faut savoir :

- dégager les idées clés des documents,
- maîtriser le style propre à la synthèse,
- travailler l'introduction (accroche, contexte, problématique, plan),
- enrichir leur vocabulaire et utiliser des synonymes adaptés,
- privilégier des phrases courtes mais bien construites,
- choisir des titres clairs et pertinents.

4) NOTE DE SYNTHÈSE (INTERNE)

Culture et développement durable

Un très bon sujet qui correspond pleinement aux attentes du concours, traite d'un thème d'actualité bien couvert par la presse et s'appuie sur des documents jugés intéressants et pertinents.

La plupart des candidats ont bien compris le thème du dossier et ont su en tirer une problématique pertinente. Cependant, leurs plans demeurent souvent trop simplifiés voire superficiels, ce qui limite la profondeur de leur analyse. Cette faiblesse se traduit par un manque de véritable progression argumentative : la deuxième partie est fréquemment plus courte ou moins solide que la première, et les conclusions, souvent réduites à quelques phrases, n'assurent pas l'unité de l'ensemble.

Malgré ces défauts structurels, l'expression écrite est généralement bien maîtrisée. Le niveau global du lot de copies est jugé correct, avec quelques très bonnes copies ; en revanche, d'autres restent perfectibles, notamment en ce qui concerne l'exploitation précise des documents, la construction du plan, la formulation de la thèse et l'usage d'exemples plus précis et mieux intégrés.

Plusieurs points essentiels pour améliorer la qualité des copies ont été relevés :

- Les candidats gagneraient à soigner davantage leur introduction : ils doivent définir clairement les termes du sujet, dégager une véritable problématique et annoncer un plan cohérent. Il est important de consacrer du temps à l'élaboration d'un plan pertinent et suffisamment approfondi, car c'est lui qui structure la thèse et garantit une argumentation solide.
- La gestion du temps est également un enjeu majeur : la seconde partie doit être aussi construite et rédigée que la première, afin d'assurer une progression logique et équilibrée du raisonnement.
- Par ailleurs, il est indispensable de lire l'ensemble des documents et de n'en négliger aucun dans la restitution, puisque l'épreuve repose sur leur exploitation complète.
- Plus largement, il est rappelé qu'il s'agit d'une véritable épreuve de synthèse, qui exige à la fois précision, concision et capacité à sélectionner l'essentiel. La maîtrise des techniques de rédaction est incontournable.
- Enfin, une connaissance personnelle du sujet, issue de lectures antérieures, facilite grandement la compréhension et enrichit la qualité du raisonnement.

V. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) Concours externe

✚ Epreuves avec le jury

Conversation avec le jury :

« Seine-Saint-Denis : un élu municipal agressé à son domicile, sa voiture brûlée », Le Figaro avec AFP, 1er mars 2025

« Louis de Funès entre en majesté au temple de la cinéphilie », 20 minutes, 16 juillet 2020

Extrait du discours d'Ernest Renan à la Sorbonne, le 11 mars 1882 lors de la conférence « *Qu'est-ce qu'une nation ?* »

« Mazan : du procès hors norme à l'histoire ? », Ouest France, 20 décembre 2024

« 74 prépas talents pour former les hauts fonctionnaires de demain », La Gazette des Communes, 26 avril 2021

« Histoire de l'art : comment les femmes en ont été gommées », France Culture, 28 décembre 2023

Entretien sur la motivation professionnelle :

« Qui veut encore devenir fonctionnaire ? », Radio France, provenant du podcast « La Question du jour », 11 décembre 2024

« Le management « à la française » ne brille pas en Europe, selon l'inspection générale des affaires sociales », Franceinfo.fr, 16 mars 2025

« La réunionite, une maladie qui se soigne », La gazette des communes, 14 novembre 2024

« Le plafond de verre reste tenace pour les femmes dans la fonction publique territoriale », franceinfo.fr, 30 mars 2025

« Génération Z: quelles sont ses caractéristiques en 2025 ? », CultureRH.com, 8 avril 2025

« La ministre de la culture veut étendre les droits d'auteurs aux livres d'occasion », Franceinfo Culture avec AFP, 11 avril 2025

✚ Epreuve de langues (1^{ère} partie)

Allemand :

« Die Oper saniert jetzt ein Informatiker », Die Zeit, 17 août 2025

« Thomas Mann als politischer Aktivist », Freunde der Zeit, 2024

« "Editorial des Berichts" Bibliotheken 2024 », www.bibliotheksverband.de, 2024

« "Spielen, Lernen, Ausprobieren!" – blista eröffnet neue „Bibliothek der Dinge“ », Blista-News, Hiver 2024/25

Anglais :

« Free books for North East children thanks to star Dolly! », The Journal (Newcastle, UK), 20 juin 2025

« Africa must act speedily to shape AI, or be shaped by it », The Star (Nairobi, Kenya), 15 juillet 2025

« Women and digital literacy », The Express Tribune (Pakistan), 22 janvier 2025

« Librarians in UK increasingly asked to remove books, as influence of US pressure groups spreads », The Guardian, 14 avril 2025

Espagnol :

« Es imposible escapar de la literatura », La Nación, 18 janvier 2018

« Juana Escudero, especialista en derechos de autor: "A la IA solo se le puede pedir que te haga zumo del pasado" », El País, 7 décembre 2024

« De Alejandría a Wikipedia, Christian Jacob cuenta la fascinante historia de las bibliotecas », Infobae, 29 mars 2025

Portugais :

Biblioteca Joanina, texte adapté à partir des sources suivantes : <https://visit.uc.pt/pt/space-list/joanina>, https://pt.wikipedia.org/wiki/Biblioteca_Joanina et <https://www.visitportugal.com/fr/content/biblioteca-joanina>

Latin (traduction écrite) :

Traduction depuis un extrait du texte « *Cato Major, VII, 21* » de Cicéron

Grec (traduction écrite) :

Traduction depuis un extrait du texte « *Oreste, v. 34 – 45* » d'Europe

✚ Epreuve de langues (2^{ème} partie)

Allemand :

« Was die Bannalec-Krimis mit Commissaire Dupin so erfolgreich macht », Literaturcafé, 14 août 2025

« Senatorin Wedl-Wilson gegen «Demokratieklausel» für Kultur », www.nmz.de, 10 juin 2025

« Karlspreis für Ursula von der Leyen: "Europa ist mein Leben" », www1.wdr.de, 29 mai 2025

« Hat Europa die richtige Rolle? », Frankfurter Rundschau, 12 août 2025

Anglais :

« Julianne Moore's freckles? How Republican bans on 'woke' books have reached new level », The Guardian, 24 février 2025

« Edinburgh Libraries launch new recycling programme to promote sustainability and digital reuse », European Union News, 21 février 2025

« Legarda renews call to push literacy, cultural pride among Filipino youth », Philippine Daily Inquirer, 27 juin 2025

« Empowering rural women through literacy », The Express Tribune (Pakistan), 17 juillet 2025

Espagnol :

« Eduardo Levy Yeyati: "El cambio que trae la inteligencia artificial en el empleo es irreversible" », La Nación, 22 juin 2024

« Un monasterio y una librería luchan contra la desinformación en Oporto », elpais.com, 23 juillet 2024

«Somos lo que pensamos que somos», elperiodicoextremadura.com, 20 juillet 2024

Italien :

« Esiste un posto nel cuore dei Bronzi dove tirerà sempre il vento e quel posto è Riace », Huffingtonpost.it, 22 juillet 2025

« Il giovane scrivano di Raffaello e il bisogno di cultura critica contro il mito di Narciso », Huffingtonpost.it, 1^{er} juillet 2025

Portugais :

« Biblioteca Digital Macau-China », <https://observinguaportuguesa.org/>, 23 avril 2021

Russe :

« «ОДЕОН»: театр, в котором искусство пробуют на вкус », МОСКВИЧ MAG, 9 juin 2025

2) Concours interne

✚ Epreuves avec le jury

Conversation avec le jury :

« Une adolescence précaire multiplie le risque de pauvreté à l'âge adulte », Localtis, un média Banque des Territoires, avec l'AFP, 23 juillet 2024

« Alléger la dette des pays pauvres », Le Monde, 20-21 octobre 2024

« Protection du droit d'auteur : Thomson Reuters remporte une victoire face à une entreprise de l'IA », Le Monde, 12 février 2025

« Violences dans le milieu culturel : le rapport accablant d'une commission d'enquête parlementaire », Vie publique, le 9 avril 2025

« Dans quelle langue publier les découvertes scientifiques ? », South China Morning Post (Hong Kong), 18 juin 2024, Paru dans Courrier International (du 26 septembre au 2 octobre 2024)

« Avec la criminalité organisée, c'est bien la survie de la démocratie qui est menacée », Le Monde, 2 janvier 2025

Entretien sur la motivation professionnelle :

« France : les inscriptions en bibliothèques ont augmenté en 2024 », Actualitté.com, 12 novembre 2024

« Les bibliothèques à Rennes, on y lit, on y joue, on y coud », Ouest-France, 29 octobre 2024

« Les bibliothèques patrimoniales mal préparées face aux risques », Localtis, un média banque des territoires, 23 novembre 2022

« Trafic de drogue : la médiathèque fermée sous pression des dealers », France 2, 30 novembre 2024

« Peut-on consommer de l'alcool au travail ? », service-public.fr - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), 13 mars 2025

« "C'est un véritable service pour la commune" : bénévoles, elles gèrent une bibliothèque communale », Le Maine libre, 26 novembre 2024

✚ Epreuve de langues

Anglais :

« Libraries are cutting back on staff and services after Trump's order to dismantle small agency », Associated Press, 28 mai 2025

« UK libraries facing growing calls to remove LGBT+ books », The Independent, 14 avril 2025

« Reform councillor's boast about removing 'trans-ideological' books from children's library sections falls flat », The Guardian, 4 juillet 2025

« Perth and Kinross sets 'ambitious' budget to empower communities and support most vulnerable », Scottish Housing News, 27 février 2025

Allemand :

« Wie gute – oder auch schlechte – Buchcover entstehen », Blog Wagner1972, sans date

Espagnol :

« La biblioteca del futuro crece en un bosque en Noruega », El País (Uruguay), 28 juin 2017

« La reconversión cultural y millonaria de Oslo », El País, 5 décembre 2021

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES

1) Concours externe

Les langues choisies à l'oral par les candidats étaient : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais et russe

Pour la première partie, dans l'ensemble, les candidats se sont présentés bien préparés et avaient une bonne connaissance des attentes de l'épreuve. Les niveaux d'élocution se sont révélés globalement satisfaisants. Si la plupart maîtrisaient correctement l'exercice de traduction, certains ont eu tendance à trop la rédiger en amont, ce qui a parfois nui à la qualité du commentaire oral et à la discussion autour de la thématique du texte. Une meilleure problématisation et une préparation davantage orientée vers l'oral apparaissent donc nécessaires. Par ailleurs, la maîtrise de la langue et du vocabulaire a permis de distinguer les candidats les plus performants. Enfin, les candidats les plus à l'aise se sont montrés assurés, attentifs et capables de mener des échanges fluides et pertinents sur le sujet proposé.

Concernant la seconde partie, les candidats ont rencontré des difficultés face à ce format d'épreuve particulier, beaucoup se montrant insuffisamment préparés, notamment pour exposer clairement leur vision de leur futur métier. La partie de l'épreuve ne comportant pas de temps de préparation s'est avérée particulièrement exigeante et a mis en évidence la nécessité d'un entraînement régulier à la traduction orale. Si certains candidats ont toutefois démontré une bonne préparation cette année, la majorité a éprouvé des difficultés à problématiser et à commenter le texte à chaud lors de l'échange. Par ailleurs, certaines épreuves se sont déroulées de manière globalement satisfaisante, mais plusieurs candidats, conscients de leurs lacunes et peu préparés, se sont présentés avec un manque de confiance marqué.

La réussite à l'épreuve repose sur une préparation linguistique et culturelle solide. Les candidats doivent pratiquer régulièrement la langue choisie dans les semaines précédant l'épreuve afin de répondre aux attentes spécifiques du format de l'épreuve. Il est recommandé de s'entraîner à la lecture à voix haute et à la traduction orale à partir de textes de presse contemporains, en veillant à la clarté, à la précision et à la fluidité, sans se précipiter.

Une bonne maîtrise de la grammaire et du vocabulaire, y compris dans le domaine professionnel, est indispensable, tout comme la capacité à structurer et exprimer ses idées de manière convaincante. Les candidats doivent également être au fait de l'actualité et posséder des connaissances culturelles et institutionnelles, notamment sur le fonctionnement des bibliothèques en France et à l'étranger.

Enfin, il est important de prendre confiance en ses compétences, d'oser s'exprimer même lorsque la langue n'est pas parfaitement maîtrisée et de poursuivre un travail d'approfondissement continu sur l'expression orale, la grammaire et le lexique.

Latin / Grec

Il a été constaté une bonne compréhension des textes proposés et un bon ensemble malgré quelques erreurs. Attention toutefois aux imprécisions de traduction (fautes et contre-sens). Les candidats doivent mieux gérer le temps qui leur est imparti.

2) Concours interne

*Les langues choisies par les candidats étaient :
anglais, allemand et espagnol*

Les candidats ont, dans l'ensemble, bien compris les attentes de l'épreuve et se sont présentés motivés. Toutefois, certains n'étaient pas suffisamment préparés à la traduction orale, notamment dans la gestion du temps de préparation, qui doit servir à la fois à traduire le texte et à construire une problématique et un plan pour l'entretien avec les examinateurs. La maîtrise de la langue étrangère apparaît comme le principal élément de différenciation entre les candidats.

Les examinateurs ont néanmoins relevé une bonne connaissance de l'actualité culturelle et professionnelle, en particulier dans le domaine des bibliothèques et de l'édition, ainsi qu'une attention portée à l'actualité des pays concernés. Cette culture générale est essentielle pour nourrir l'échange.

Pour les futurs candidats, il est recommandé :

- ✓ de s'entraîner régulièrement à la traduction à voix haute à partir de prises de notes,
- ✓ de lire fréquemment la presse étrangère afin de consolider la culture générale et professionnelle,
- ✓ de renforcer les bases linguistiques (grammaire, temps verbaux, vocabulaire spécialisé),
- ✓ de travailler la fluidité et la clarté de l'expression orale,
- ✓ d'adopter une attitude ouverte et propice au dialogue lors de l'entretien.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 14 postes
Concours interne 7 postes

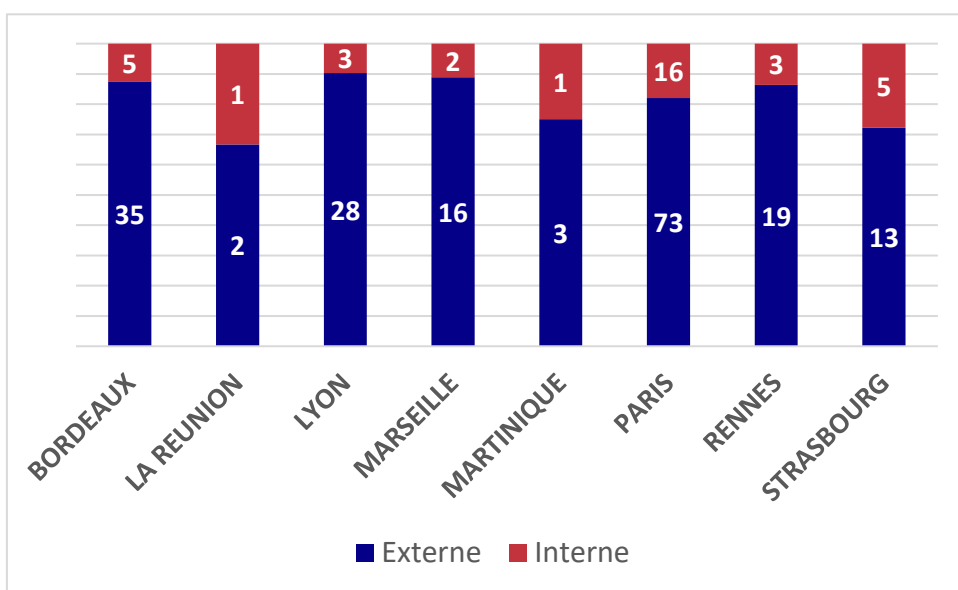
Soit un total de 21 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.

BORDEAUX	40
LA REUNION	3
LYON	31
MARSEILLE	18
MARTINIQUE	4
PARIS	89
RENNES	22
STRASBOURG	18
TOTAL	225



Taux de présence pour la session 2025 : 60%
(concours externe : 57,1% - concours interne : 75%)

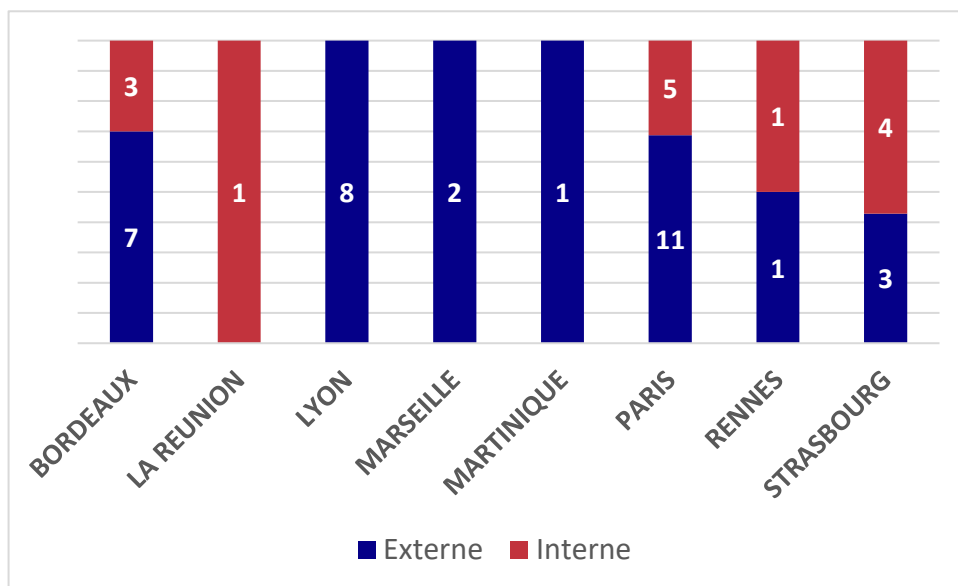
Comparaison avec l'année précédente :

En 2024, le taux de présence global était légèrement supérieur : 60,2%. Le taux de présence du concours externe était inférieur (55,4%), tandis que celui de l'interne était supérieur (80,5%).

En 2025, le concours de conservateur territorial de bibliothèques conserve un taux de présence satisfaisant. En effet, depuis 2013, le taux de présence du concours est supérieur à 55%.

Candidats admissibles

BORDEAUX	10
LA REUNION	1
LYON	8
MARSEILLE	2
MARTINIQUE	1
PARIS	16
RENNES	2
STRASBOURG	7
TOTAL	47

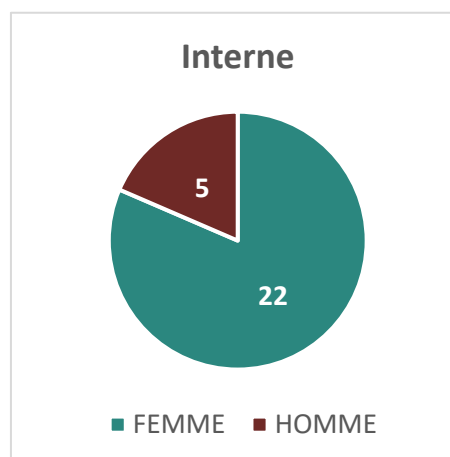
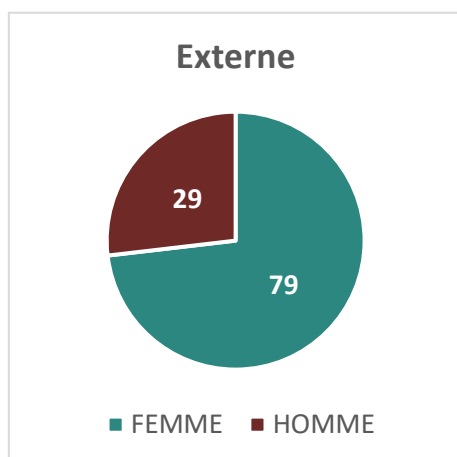


III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

Candidats présents

FEMME	101
HOMME	34
TOTAL	135



Présents - session 2025 : 74,8% de femmes et 25,2% d'hommes

Concours externe : 73,1% de femmes et 26,9% d'hommes

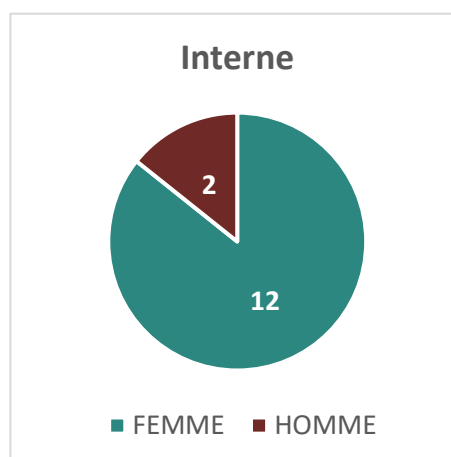
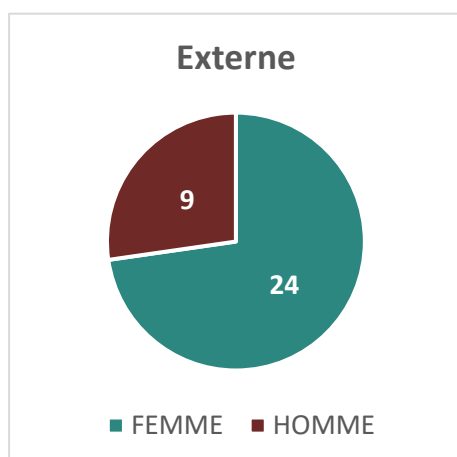
Concours interne : 81,5% de femmes et 18,5% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2024, les femmes étaient également plus nombreuses que les hommes à se présenter aux deux voies de concours de conservateur de bibliothèques (69,2%).

Candidats admissibles

FEMME	36
HOMME	11
TOTAL	47



Admissibles - session 2025 : 76,6% de femmes et 23,4% d'hommes

Concours externe : 72,7% de femmes et 27,3% d'hommes

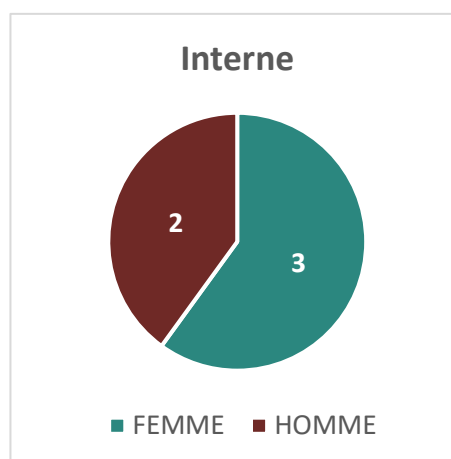
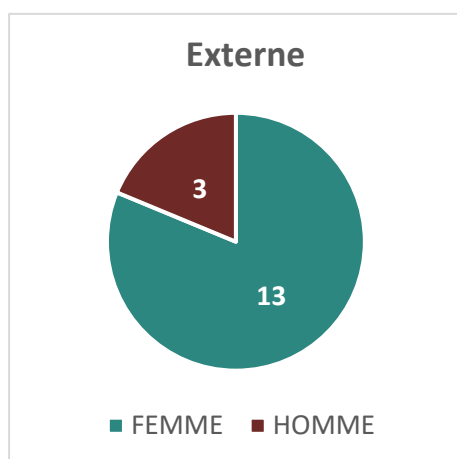
Concours interne : 85,7% de femmes et 14,3% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2024, les femmes admissibles étaient également plus nombreuses que les hommes sur les deux voies de concours (73,5%).

Lauréats

FEMME	16
HOMME	5
TOTAL	21



Lauréats - session 2025 : 76,2% de femmes et 23,8% d'hommes

Concours externe : 81,3% de femmes et 18,7% d'hommes

Concours interne : 60% de femmes et 40% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

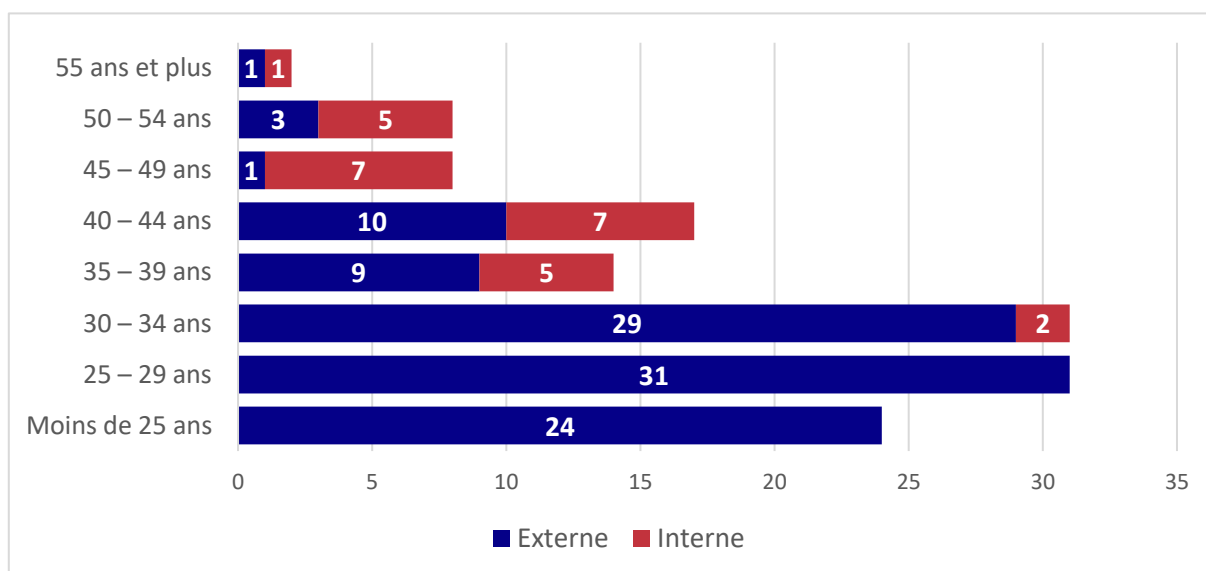
En 2024, les lauréates étaient également plus nombreuses que les lauréats sur les deux voies d'accès (61,9%).

Age

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (Bac+3), les candidats de moins de 30 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 35 ans.

Candidats présents

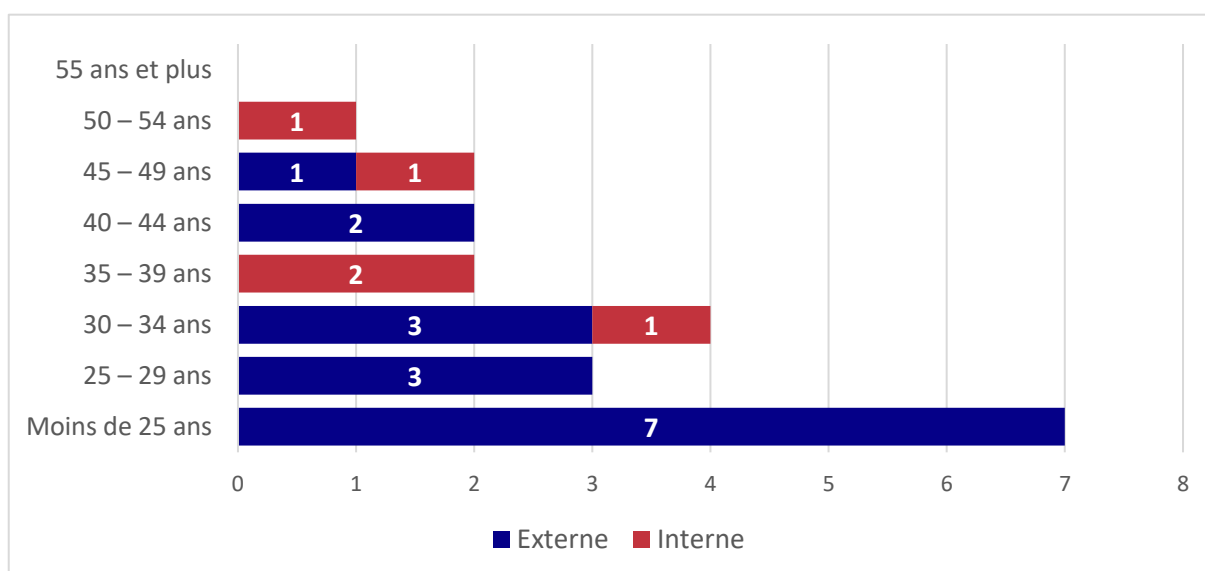


Présents – session 2025

Concours externe : les candidats issus de la tranche d'âge 25-29 ans sont majoritaires.

Concours interne : les candidats issus des tranches d'âge 40-44 ans et 45-49 ans sont majoritaires.

Lauréats



Lauréats – session 2025

Concours externe : les lauréats issus de la tranche d'âge moins de 25 ans sont majoritaires.

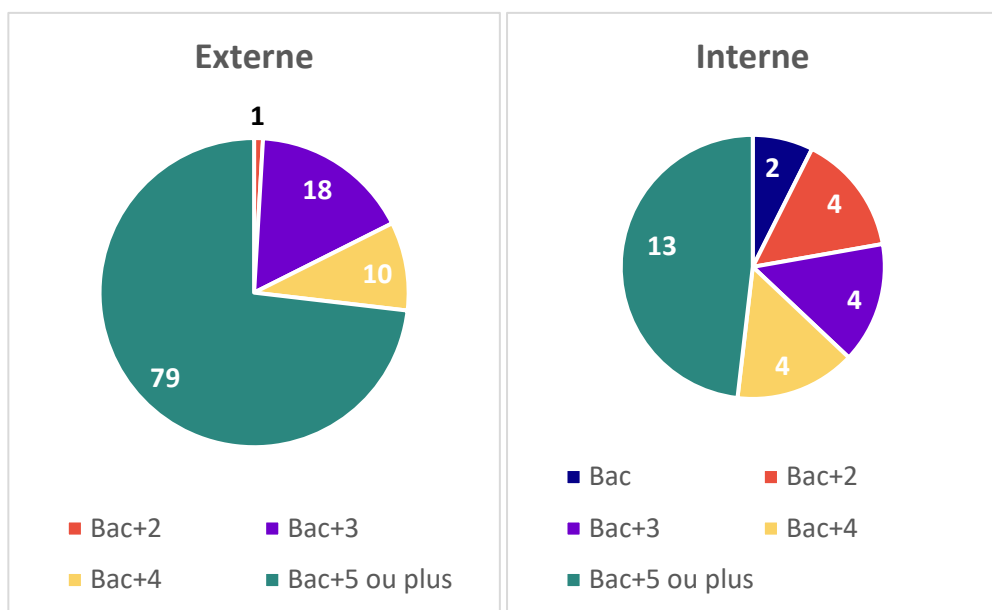
Concours interne : les lauréats issus de la tranche d'âge 35-39 ans sont majoritaires.

Niveau d'études

Candidats présents

Bac	2
Bac+2	5
Bac+3	22
Bac+4	14
Bac+5 ou plus	92
TOTAL	135

Bac + 2 externe : dispense père ou mère de 3 enfants



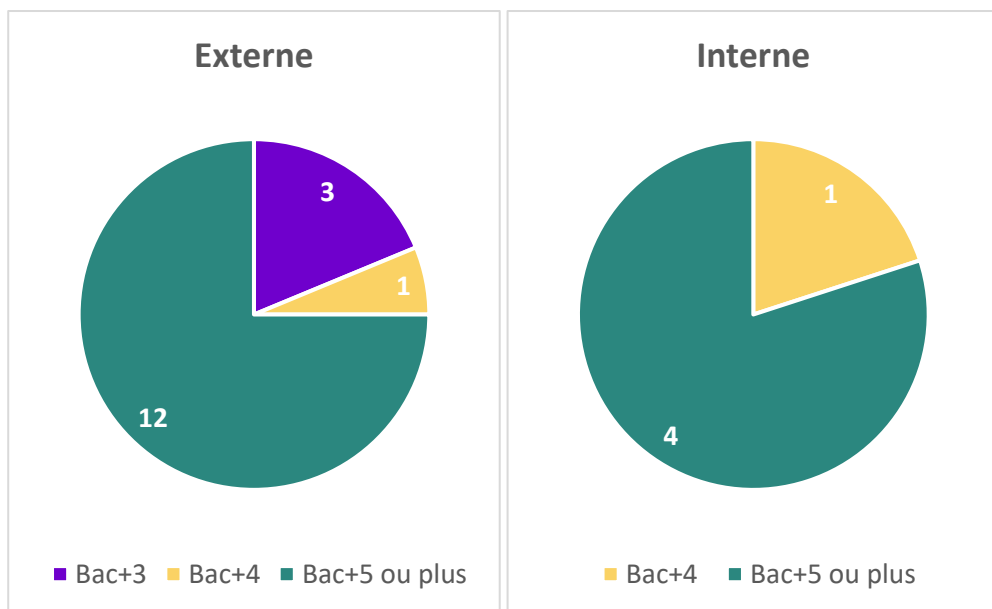
Présents – session 2025 : 68,1% de candidats sont diplômés Bac+5

Concours externe : si le critère de sélection du diplôme des candidats au concours externe est Bac+3, les candidats ayant un diplôme Bac+5 sont majoritaires (73,1%).

Concours interne : si le critère de sélection au concours interne est l'ancienneté, les candidats à se présenter ont en majorité des diplômes obtenus à l'issue d'études supérieures (Bac+5 : 48,1% - Bac+4 : 14,8% - Bac+3 : 14,8% - Bac+2 : 14,8%).

Lauréats

Bac+3	3
Bac+4	2
Bac+5 ou plus	16
TOTAL	21



Lauréats – session 2025 : 76,2% de candidats diplômés Bac+5

Concours externe : 75% des lauréats ont un diplôme Bac+5.

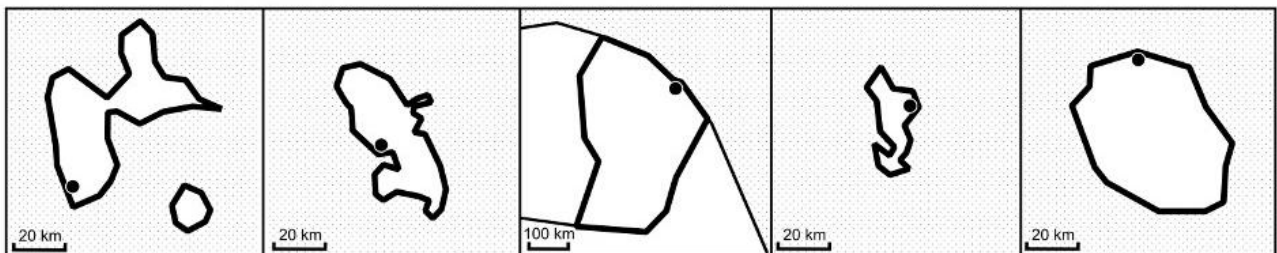
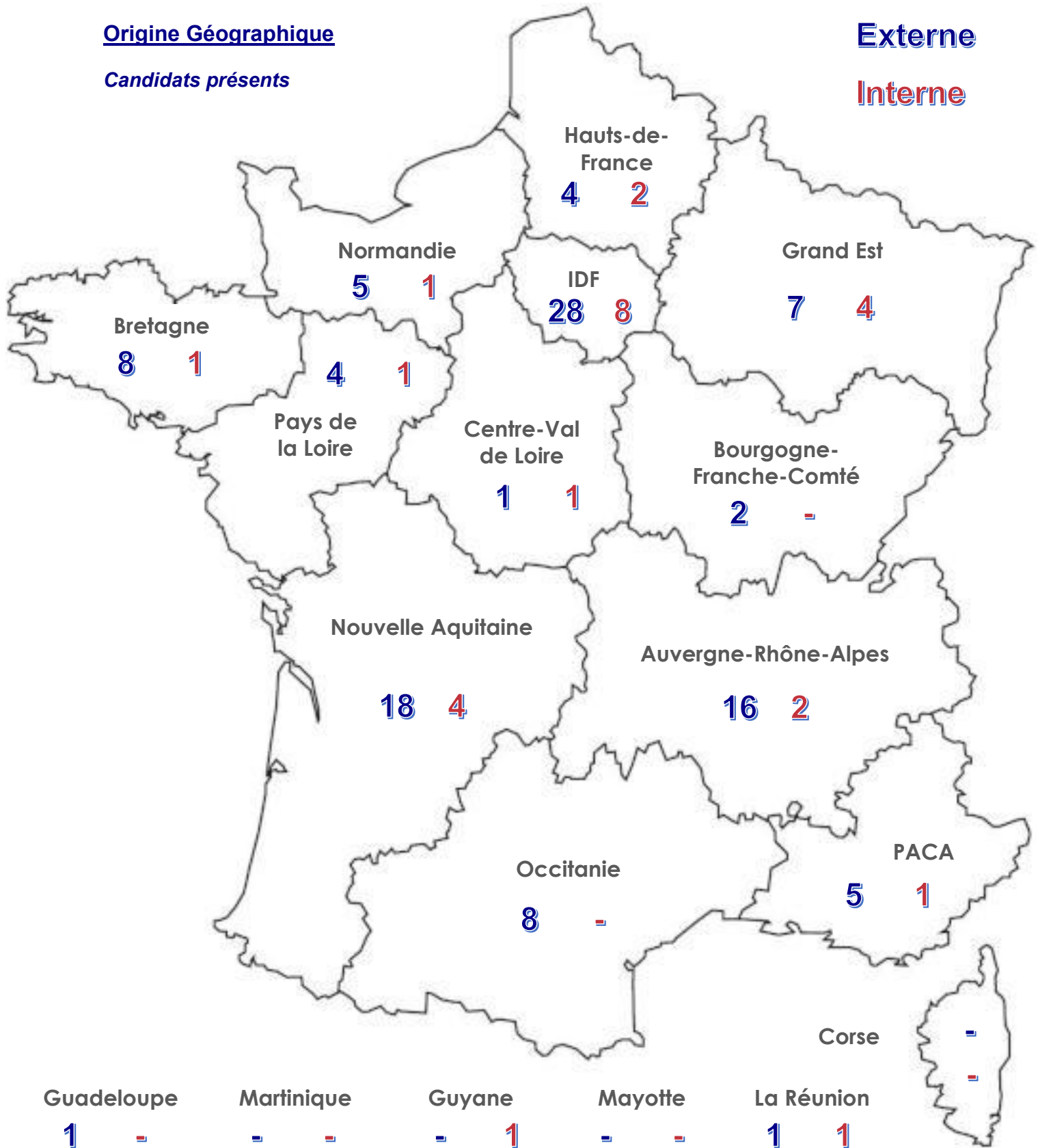
Concours interne : les lauréats ayant un diplôme Bac+5 sont majoritaires (80%).

Origine Géographique

Candidats présents

Externe

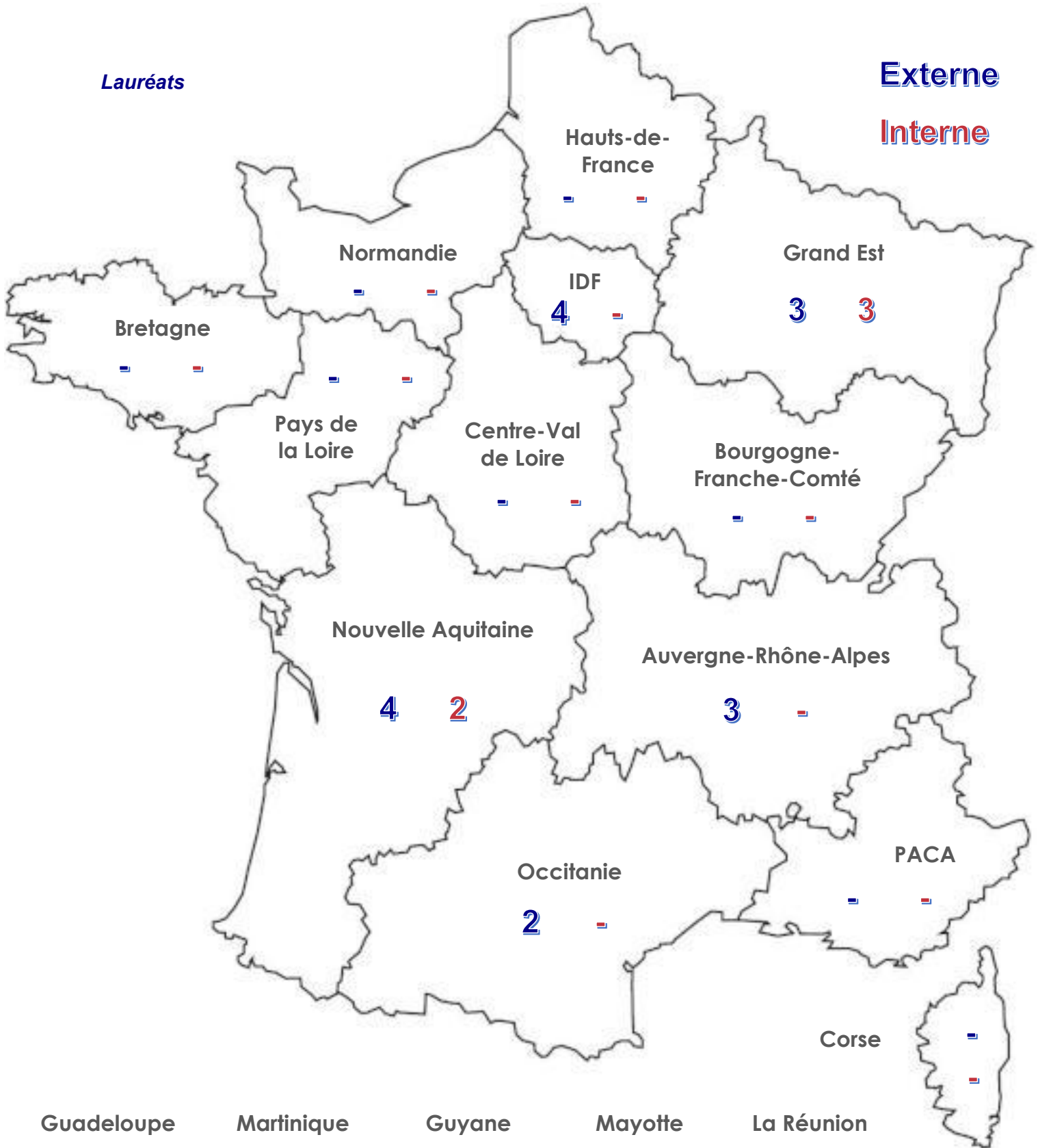
Interne



Lauréats

Externe

Interne



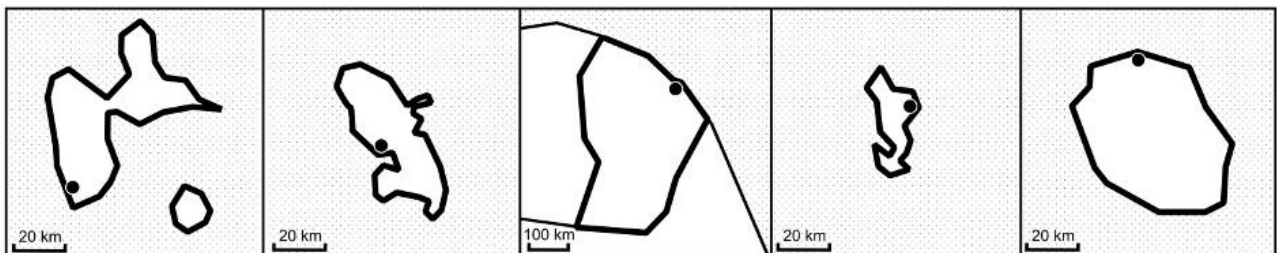
Guadeloupe

Martinique

Guyane

Mayotte

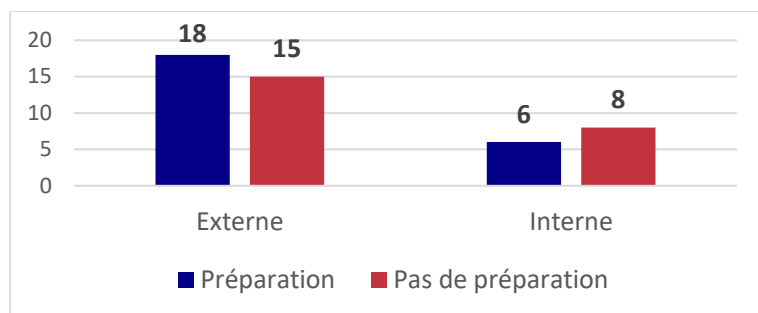
La Réunion



Préparation suivie

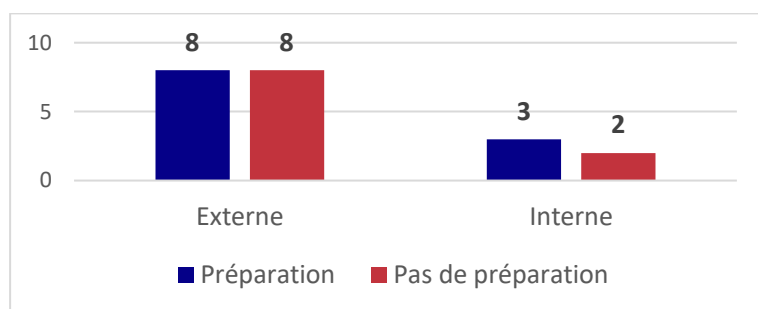
Candidats admissibles

51,1% des candidats admissibles au concours de 2025 ont suivi une préparation. Pour la voie interne, 4 candidats ont suivi la préparation auprès du CNFPT.



Lauréats

52,4% des lauréats au concours de 2025 ont suivi une préparation. 2 lauréats internes ont suivi la préparation du CNFPT.



Structures d'origine – grades ou fonctions (concours interne)

Candidats admissibles

10 candidats sont agents de la fonction publique territoriale et 4 sont agents de la fonction publique d'Etat.

Les 14 admissibles ont des profils variés :

- 1 adjoint du patrimoine ;
- 2 assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;
- 1 attaché de conservation du patrimoine ;
- 4 issus du cadre d'emplois des attachés territoriaux (1 attaché et 3 attachés principaux) ;
- 1 attaché d'Etat ;
- 2 issus du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux (1 bibliothécaire et 1 bibliothécaire principal) ;
- 3 professeurs (1 professeur des écoles, 1 professeur documentaliste et 1 professeur agrégé de classe normale).

Lauréats

4 lauréats du concours interne sont fonctionnaires territoriaux et 1 est fonctionnaire d'Etat.

1 lauréat est adjoint du patrimoine, 1 est assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, 1 est attaché de conservation du patrimoine, 1 est attaché principal territorial et 1 est attaché d'Etat.

Pour le concours externe, nous ne disposons pas de données suffisantes pour établir des statistiques sur la situation professionnelle des candidats.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Notes obtenues par épreuves d'admissibilité

	COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,49	12,72	12,79	14,60
Note maximum	17	17	16,50	16,50
Note minimum	10	10	9	13
Note supérieure à 10	33	16	12	5

12 candidats au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de composition de culture générale.

	NOTE DE SYNTHESE (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,02	11,25	11,61	12,50
Note maximum	14,25	14,25	15	15
Note minimum	8	9	8,50	8,50
Note supérieure à 10	24	11	10	4

2 candidats au concours externe ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la note de synthèse.

Seuils d'admissibilité 2025

61,5 points soit une moyenne de **10,25 / 20** pour le concours externe
Soit 33 candidats admissibles

63 points soit une moyenne de **10,50 / 20** pour le concours interne
Soit 14 candidats admissibles

Epreuves d'admission

Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues

Choix possibles pour les épreuves de langues :

Traduction écrite : grec ancien ou latin

Traduction orale : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou russe

- **CONCOURS EXTERNE**

1^{ère} épreuve d'admission :

Epreuve de langues – 1^{ère} partie (traduction écrite ou orale)

2 candidats ont choisi une traduction écrite : 1 en grec ancien et 1 en latin.

22 candidats ont choisi une traduction orale : 6 en allemand, 12 en anglais, 3 en espagnol et 1 en portugais.

Epreuve de langues – 2^{ème} partie (traduction orale)

Le choix des candidats au concours externe s'est porté sur l'allemand (5 candidats), l'anglais (12 candidats), l'espagnol (3 candidats), l'italien (2 candidats), le portugais (1 candidat) et le russe (1 candidat).

9 candidats admissibles au concours externe n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission.

- **CONCOURS INTERNE**

1^{ère} épreuve d'admission :

Epreuve de langue vivante

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (8 candidats), 1 candidat a choisi l'allemand et 2 candidats ont choisi l'espagnol.

3 candidats admissibles au concours interne n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission.

Répartition des lauréats selon leurs choix de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

1^{ère} partie de l'épreuve de langue

Les lauréats ont choisi le grec ancien (1 candidat) et le latin (1 candidat) en traduction écrite et, pour la traduction orale, leur choix s'est porté sur l'allemand (6 candidats), l'anglais (6 candidats), l'espagnol (1 candidat) et le portugais (1 candidat).

2^{ème} partie de l'épreuve de langue

Les lauréats ont choisi l'allemand (3 candidats), l'anglais (10 candidats), l'espagnol (1 candidat), le portugais (1 candidat) et le russe (1 candidat).

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve de langue vivante

4 lauréats ont choisi l'anglais et 1 a choisi l'allemand.

Notes par épreuves

1^{ère} EPREUVE D'ADMISSION					
		CONCOURS EXTERNE : LANGUES - 1^{ère} et 2^{ème} parties (coef. 3)		CONCOURS INTERNE : LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 3)	
		Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne		12,90	14,06	13,41	15

2^{ème} EPREUVE D'ADMISSION					
CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GENERALE (coef. 5)					
		CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
		Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne		12,25	14,44	11,36	14,70

3^{ème} EPREUVE D'ADMISSION					
ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)					
		CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
		Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne		12,33	14,09	10,55	13,40

Notes moyennes par type de langues

- CONCOURS EXTERNE**

	1 ^{ERE} PARTIE DE L'EPREUVE NOTEE SUR 12 (coef. 3)		2 ^{EME} PARTIE DE L'EPREUVE NOTEE SUR 8 (coef. 3)	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Allemand	10,25	10,25	2,40	2,50
Anglais	7,29	8,17	4,69	5,08
Espagnol	7,83	8	5,83	7,50
Grec ancien	10,75	10,75		
Italien			5,25	
Latin	8	8		
Portugais	12	12	4	4
Russe			6	6

- CONCOURS INTERNE**

	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 3)	
	Admissibles	Lauréats
Allemand	19	19
Anglais	12,38	14
Espagnol	14,75	

Seuils d'admission 2025

214,25 points soit une moyenne de **11,90 / 20** pour le **concours externe**
Soit 16 candidats admis

222,50 points soit une moyenne de **12,36 / 20** pour le **concours interne**
Soit 5 candidats admis

Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiés ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale



Certification ISO 9001 : 2015
*Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres A+ de la fonction publique territoriale*

Centre National de la Fonction Publique Territoriale
80, rue de Reuilly - CS 41232 - 75578 Paris cedex 12
Tél. : 01 55 27 44 00 - www.cnfpt.fr



@CNFPT



@CentreNationalDeLaFonctionPubliqueTerritoriale



@leCNFPT

